
RAPPORT ANNUEL

2018/2019

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES

PRÉSENTATION

L'ESA, Ecole Supérieure d'Assurances, Association de la loi 1901, a été fondée en 1980. Depuis sa création, l'école a su s'imposer comme un acteur majeur des formations en Assurance, en Banque, en Gestion de Patrimoine et en Risk Management, et ce, du Niveau 5 au Niveau 7.

L'ESA qui dispose aussi d'un centre de formation des Apprentis - ESA CFA, propose des formations en alternance, des formations professionnelles continues et des formations à distance.

Former des étudiants répondant aux besoins du marché de l'emploi, telle est la priorité de l'ESA. Pas seulement, elle est une école attachée à l'excellence, soucieuse de promouvoir la diversité sociale, qui investit dans l'innovation, la digitalisation et la relation

De par son organisation agile, la diversité et la solidité de ses enseignements, l'ESA affirme clairement ses objectifs envers chaque apprenant,

réussir sa formation, réussir sa carrière professionnelle. Adossée aux métiers de l'Assurance, de la Banque, des Risques et des Relations Humaines, proche des milieux sociaux économiques, présente en France à Paris, Lyon, Toulouse, Nice, Bordeaux, Lille, Rennes, Toulon, Rouen, Metz et à l'étranger à Alger, Casablanca et Dakar, l'ESA propose :

Cinq cursus en alternance reconnus :

- **BTS Assurance (Bac+2)**
- **Bachelor Chargé.e de Clientèles en Assurance & Banque (3ème année)**
- **Manager de l'Assurance (5ème année)**
- **Manager de l'Assurance & Master of Science in International Insurance Management (5ème année)**
- **Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise (5ème année)**
- **Expert en Ingénierie Patrimoniale (5ème année)**

NOUVEAUTÉ 2019

- Un Master de Coventry University avec le **Master International Insurance Management** en partenariat avec une grande université de Londres, enseigné en anglais au siège de l'ESA à Paris,
- Un titre de **Manager de l'Assurance** en contrat d'apprentissage sur 3 ans permettant une 2ème année sur le campus Universitaire Coventry à Londres
- Un panel de **formations pluridisciplinaires éligibles CPF**, en présentiel et en formation e-learning appliquée (sur 360 Learning)
- Un accompagnement personnalisé dans sa démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.

De par son organisation agile, la diversité et la solidité de ses enseignements, l'ESA affirme clairement ses objectifs envers chaque apprenant, réussir sa formation, réussir sa carrière professionnelle.



PATRICE MICHEL LANGLUMÉ

Directeur Pédagogique

L'ANNÉE 2018/2019 EN CHIFFRES

En présentiel

TAUX DE RÉUSSITE

Avec un taux de réussite moyen de 90 % sur l'ensemble de nos formations en alternance

L'enseignement dispensé vise à former de futurs cadres multivalents : spécialistes dans leur domaine respectif et passionnés de nouvelles technologies ensuite.



TAUX D'ALTERNANTS



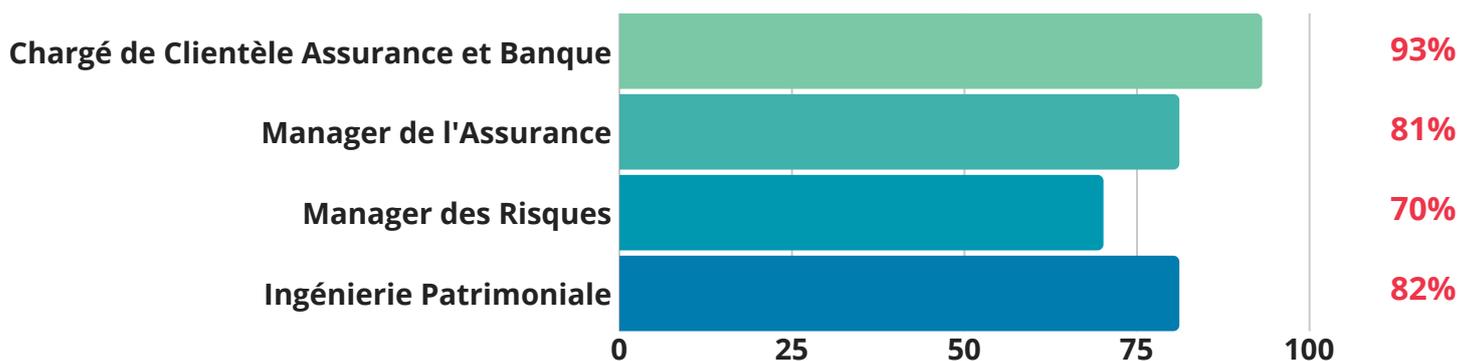
99%
des étudiants
de l'ESA sont en alternance

Former des étudiants répondant aux besoins du marché de l'emploi, telle est la priorité de l'ESA. Depuis sa création, l'école propose des formations diplômantes offrant des débouchés réels.

8 % TAUX DE RÉ-ORIENTATION



TAUX D'EMBAUCHE 2018/2019



82%*

**des diplômés sont
embauchés 6 mois
après la sortie en
formation**

DES FORMATIONS QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES DES MILIEUX PROFESSIONNELS

Parce que nous vivons dans une société où changements et innovations sont à l'honneur, nos formations de 2ème à la 5ème année sont conçues de manière à inculquer à nos ESAssiens une agilité intellectuelle afin qu'ils s'adaptent à l'environnement actuel et aux pré-requis du marché de l'emploi.

35.1 k€

**Salaire moyen à la sortie
en formation**

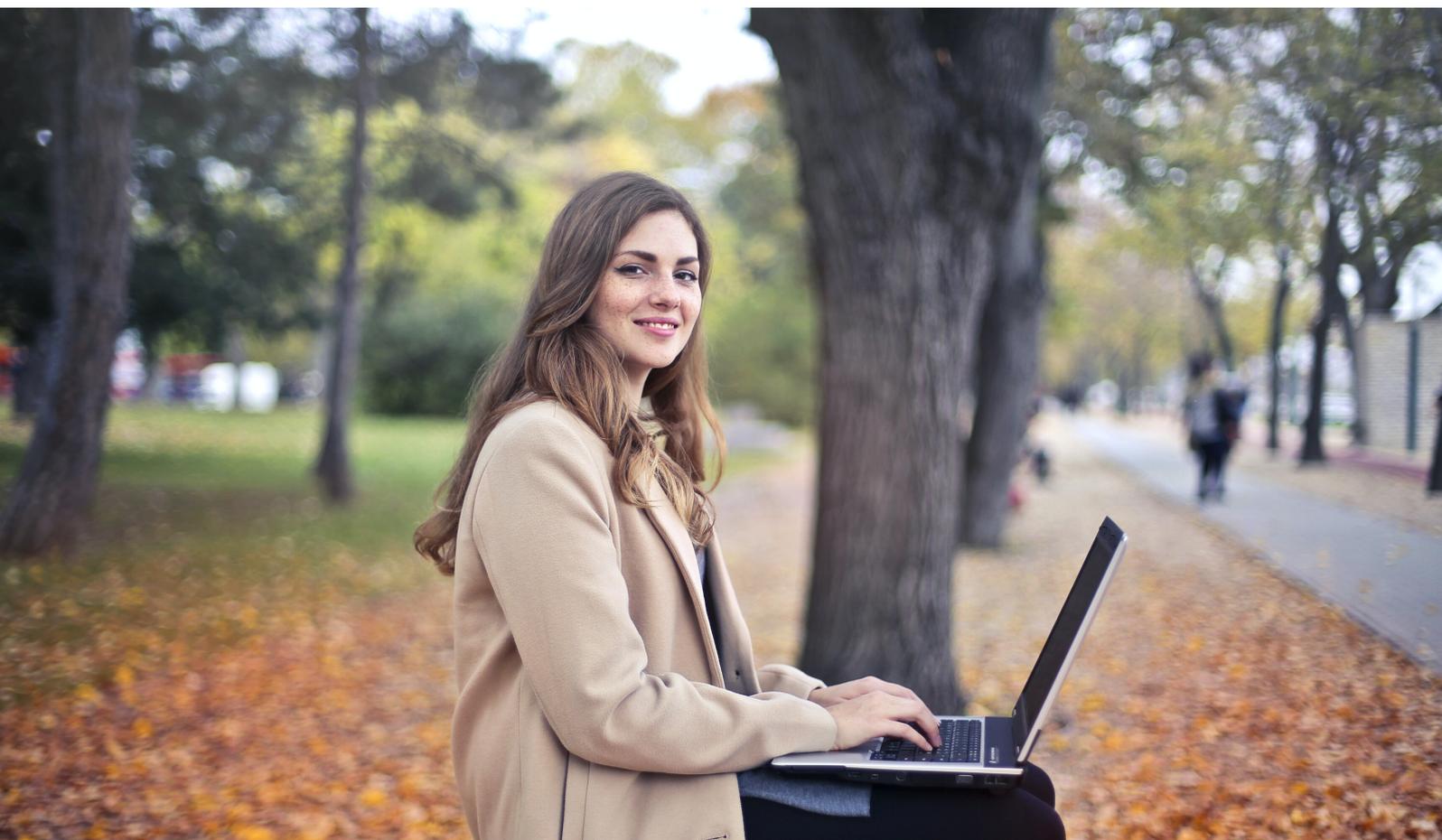
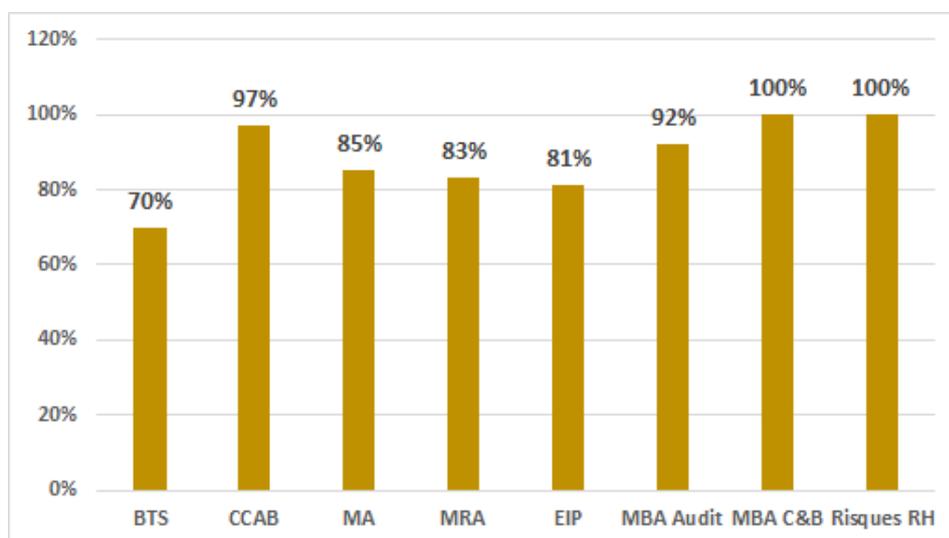
L'ANNÉE 2018/2019 EN CHIFFRES

A distance

TAUX DE RÉUSSITE

Avec un taux de réussite moyen de 89 % sur l'ensemble de nos formations à distance
(en formation longue avec regroupement)

La pédagogie de l'ESA se fonde sur l'individualisation des parcours. Que ce soit pendant les temps de formation ou en entreprise, un suivi régulier de chaque étudiant est assuré à travers des contrôles ponctuels, des examens et des rendez-vous personnalisés



L'ANNÉE 2018/2019 EN CHIFFRES

Formation continue Professionnelle

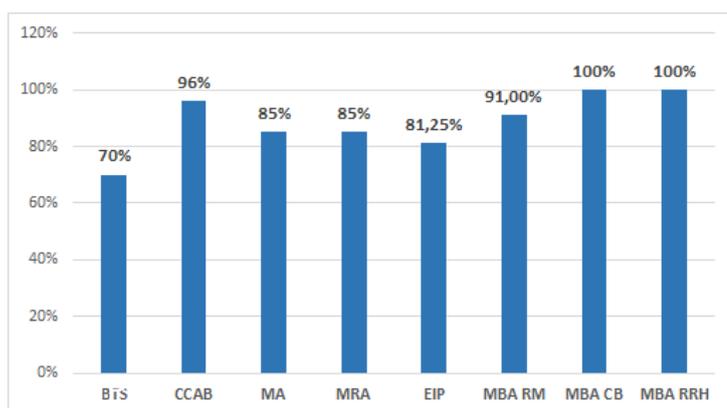
Acteur de la formation depuis presque 40 ans, le Pôle Continue de l'ESA met à la disposition des entreprises son savoir-faire en matière de développement de compétences.

Des nouveaux dispositifs sont déployés pour accompagner les entreprises dans ses transformations : des modules courts qui s'appuient sur nos expertises, des programmes et des parcours de formation adossés à des diplômes et des titres RNCP (éligibles au CPF) déclinés en blocs de compétences, des formations sur-mesure pour répondre à des besoins spécifiques et personnalisés.



TAUX DE RÉUSSITE

• En formation continue à distance

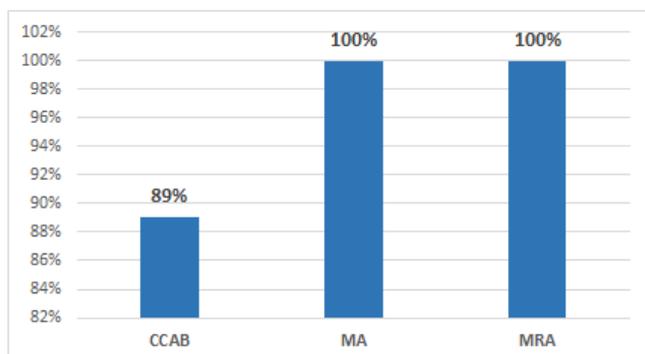


91%

de taux de réussite sur la formation continue à distance

8 % TAUX DE RÉ-ORIENTATION EN FORMATION À DISTANCE

• En formation continue en présentiel



96%

de taux de réussite sur la formation continue en présentiel

4 % TAUX DE RÉ-ORIENTATION EN FORMATION EN PRÉSENTIEL

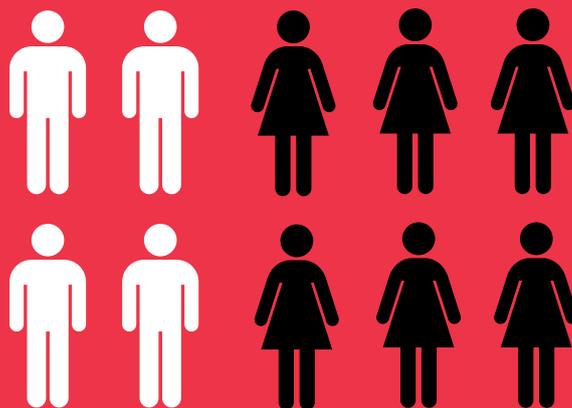
TAUX D'ÉVOLUTIVITÉ

2018/2019



L'offre de formation continue élaborée en 2019 a été structurée autour de plusieurs axes thématiques :

- Assurance et Banque
- Risk Management
- Gestion de Patrimoine
- Ressources Humaines
- Science des données



L'École a ainsi poursuivi son effort pour actualiser le catalogue de son offre à destination d'une variété de publics. Afin de répondre le plus précisément possible aux attentes des cadres supérieurs et dirigeants ou à celles de leurs équipes, l'offre de formation a permis d'accompagner des organisations et des équipes grâce aux formations sur mesure articulant modalités pédagogiques innovantes et ancrage dans la pratique professionnelle des participants.

54,5 %
des apprenants ont bénéficié
d'une évolution de salaire à
l'issue de la formation

2019

SATISFACTION

91%

des étudiants sont satisfaits
de l'entreprise (sur la base
des connaissances acquises)

90%

des entreprises sont
satisfaites du suivi de leur
alternant

89%

des étudiants sont
satisfaites de la formation

88%

des étudiants sont
satisfaites des enseignants
34% de réponses

88%

des étudiants sont
satisfaites des
enseignements
34% de réponses

95%

des enseignants sont
satisfaites de l'ESA
75% de réponses

L'ANNÉE 2018/2019 EN CHIFFRES

Validation des acquis de l'expérience VAE

Ce dispositif est ouvert à tous dès 1 an d'expérience : salariés, intérimaires, bénévoles et non-salariés.



La VAE permet de reconnaître les compétences acquises dans le cadre d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, pour obtenir un diplôme, titre, ou certificat de qualification professionnelle. Elle peut être mise en œuvre dans le cadre d'une démarche individuelle, un salarié qui souhaite faire reconnaître les compétences acquises dans son travail, ou à l'initiative de l'employeur. Quand elle est proposée à plusieurs salariés, on parle d'opération collective de VAE.

VAE, pour qui ?

Peut prétendre à la VAE, toute personne qui :

- quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation,
- justifie d'au moins un an d'expérience professionnelle, associative ou bénévole, continue ou non, en France ou à l'étranger,
- et dont l'expérience professionnelle est en rapport direct avec la certification visée.

TAUX DE RÉUSSITE

Cursus Nombre de candidats accompagnés

CCAB	2
MA	4
EIP	2

100% de taux de réussite

0 % TAUX DE RÉ-ORIENTATION EN VAE